

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

SOMMAIRE

1.	PRINCIPES GENERAUX	3
2.	DEROULEMENT DU BASCULEMENT.....	3
2.1.	INSTALLATION DE LA VERSION DU NOUVEL EXERCICE	3
2.2.	BASCULEMENT DE LA COMPTABILITE	3
3.	ACCESSIBILITE	4
3.1.	ACCESSIBILITE AUX MODULES ENTRE LA PHASE D'INSTALLATION ET LA PHASE DE BASCULEMENT.....	4
3.2.	ACCES.....	4
4.	CONTROLES CONCERNANT LA COMPTABILITE BUDGETAIRE	5
4.1.	LIQUIDATIONS EN ATTENTE DE MANDATEMENT.....	5
4.2.	RECETTES EN ATTENTE D'EDITION D'ORDRES DE RECETTES	5
4.3.	MANDATS EN ATTENTE D'EDITION DES DOCUMENTS DE MANDATEMENT	5
4.4.	ECRITURES EN ATTENTE DE TRANSFERT VERS LA COMPTABILITE GENERALE	5
4.5.	REJETS DE COMPTABILITE GENERALE EN ATTENTE DE RECEPTION	5
4.6.	MEMOIRES ET RECTIFICATIFS MEMOIRE.....	5
4.7.	RECETTES EXTERNES.....	6

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

5.	CONTROLES CONCERNANT LA COMPTABILITE GENERALE	6
5.1.	ÉCRITURES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE	6
5.2.	REJETS.....	6
5.3.	VALIDATION DES ECRITURES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE	6
5.4.	RECEPTION DES PAIEMENTS INTERNES	6
5.5.	PAIEMENTS DIFFERES	7
5.6.	PAIEMENTS MANUELS EN ATTENTE DE TRAITEMENT	7
5.7.	VALIDATION DES PAIEMENTS	7
5.8.	REGLEMENT DES PAIEMENTS	7
5.9.	ORDRES DE PAIEMENTS	7
5.10.	HABILITATIONS DE REGIES	7
5.11.	CONTROLES CONCERNANT LES ENCAISSEMENTS	7
	5.11.1. Recettes externes en provenance de la Comptabilité Budgétaire.....	7
	5.11.2. Recettes Mémoires en provenance de la Comptabilité Budgétaire.....	8
	5.11.3. Créances en attente.....	8
	5.11.4. Bordereaux chèques	8
	5.11.5. Existence de trop perçus non affectés.....	8
	5.11.6. Fiches Quotidiennes d'Encaissement.....	8
	5.11.7. Fiches d'Ecritures.....	8
	5.11.8. Existence des états annexes d'encaissement non édités	8
	5.11.9. Existence de Recettes Externes non transférées vers Stage.....	9
	5.11.10. Ordres de recouvrements	9
6.	CONTROLES CONCERNANT LES REGIES.....	9
6.1.	FIN DE PERIODE.....	9
6.2.	COMPTES DE LA REGIE	9

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

1. PRINCIPES GENERAUX

Procédure de changement d'exercice et de changement de version :

- Contrôle que certains traitements de l'exercice courant sont terminés,
- Installe l'exécutable du nouvel exercice,
- Installe et initialise la base du nouvel exercice,
- Déclare la base de l'exercice courant comme base de l'exercice antérieur,
- Supprime éventuellement l'exécutable et la base d'il y a 2 ans.

A la fin du basculement, on a deux exercices et deux bases. Le travail en exercice antérieur est encore possible pendant quelque temps.

Le basculement est effectué en deux temps :

- **Installation de la version du nouvel exercice**
- **Basculement de la comptabilité** (module Administration)

Dans les répertoires Windata et Winappli de GFC, un répertoire est créé pour le nouvel exercice.

Le basculement se fait globalement pour la totalité des établissements de la base.

2. DEROULEMENT DU BASCULEMENT

2.1. INSTALLATION DE LA VERSION DU NOUVEL EXERCICE

La procédure d'installation :

- Détecte quels sont les modules installés et vérifie leurs versions.
- Installe dans un répertoire propre au nouvel exercice :
 - o Les nouveaux exécutables des modules à basculer (et celui du lanceur),
 - o Les fichiers d'aides associés au module,
 - o La Base de données associée.
- Dans le fichier GFC.INI, ajoute le(les) paragraphe(s) du nouvel exercice et supprime ceux de N-2.
- Supprime les répertoires de l'exercice N-2.

2.2. BASCULEMENT DE LA COMPTABILITE

A faire depuis le module GfcAdmin de l'exercice en cours : option **Basculement de la Comptabilité** du menu **Administration** :

- **Contrôle de la version de la base de données.**
- **Filtrage des établissements ayant produit leur compte financier en cours d'exercice.**
- **Contrôles comptables préalables au basculement :**

Détermine si la situation comptable permet d'effectuer le basculement :

 - o Contrôles concernant la **Comptabilité Budgétaire**,
 - o Contrôles concernant la **Comptabilité Générale**,
 - o Contrôles concernant les **Encaissements**,
 - o Contrôles concernant les **Régies**.

Le résultat des contrôles est obtenu globalement à la fin des contrôles.

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

- **Listes générées lors du contrôle :**
 - Liste des fournisseurs de même RIB,
 - Liste des paiements différés,
 - Liste des paiements manuels,
 - Liste des contrôles.
 - **Détermination de la réalisation du basculement :**
Si les contrôles ont renvoyé un seul contrôle bloquant, le basculement ne peut pas être réalisé.
 - **Réalisation du basculement :**
Mise à jour de la base de l'ancien exercice (repérage de l'exercice),
Initialisation de la base du nouvel exercice,
Liste générée lors de l'initialisation :
 - Liste des créances en attente.
 - Liste des mandats et/ou recettes d'extourne non réalisées
- Messages de fin de basculement :**
- Message concernant les DAO,
 - Message concernant les habilitations de régie,
 - Message concernant la sauvegarde de la base,
 - Message concernant la mise à jour des profils non automatiques.
 - Message concernant la méthode de l'extourne.

3. ACCESSIBILITE

3.1. ACCESSIBILITE AUX MODULES ENTRE LA PHASE D'INSTALLATION ET LA PHASE DE BASCULEMENT

- **Nouvel exercice :**
Module GfcAdmin : la seule fonctionnalité disponible est le basculement.
Autres modules : Non accessibles.
- **Ancien exercice :**
Module GfcAdmin : les différentes fonctionnalités sont accessibles à l'exception du basculement.
Autres modules : Accessibles.

3.2. ACCES

- Depuis le menu **Démarrer**, choix **GFC Windows** : une seule entrée, celle du lanceur GFC.
OU
- Raccourci sur le bureau : un seul raccourci, vers le **lanceur** GFC.

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

4. CONTROLES CONCERNANT LA COMPTABILITE BUDGETAIRE

	Ces contrôles concernent tout établissement utilisant la Comptabilité Budgétaire.
---	--

4.1. LIQUIDATIONS EN ATTENTE DE MANDATEMENT

Pour chaque établissement concerné, il ne doit pas exister de liquidation en attente de mandatement :

- Message « Des liquidations sont en attente de mandatement, après le basculement elles seront traitées en tant que « Charges A Payer » durant la période d'inventaire »
- Contrôle **Non Bloquant**

4.2. RECETTES EN ATTENTE D'EDITION D'ORDRES DE RECETTES

Pour chaque établissement concerné, il ne doit pas exister de recette en attente d'édition :

- Message « Des recettes sont en attente d'édition des ordres de recette, après le basculement elles seront traitées en tant que « Produits A Recevoir » durant la période d'inventaire »
- Contrôle **Non Bloquant**

4.3. MANDATS EN ATTENTE D'EDITION DES DOCUMENTS DE MANDATEMENT

Pour chaque établissement concerné, il ne doit pas exister de documents de mandatement non édités :

- Message « Vous devez éditer les documents du mandatement »
- Contrôle **Bloquant**

4.4. ECRITURES EN ATTENTE DE TRANSFERT VERS LA COMPTABILITE GENERALE

Pour chaque établissement concerné il ne doit pas exister d'écritures en attente de transfert vers la Comptabilité Générale :

- Message « Vous devez transférer les écritures automatiques en Comptabilité Générale, les réceptionner et les traiter »
- Contrôle **Bloquant**

4.5. REJETS DE COMPTABILITE GENERALE EN ATTENTE DE RECEPTION

Pour chaque établissement concerné, il ne doit pas exister de rejets en attente de réception :

- Message « Vous devez réceptionner les rejets en provenance de la Comptabilité Générale et les traiter »
- Contrôle **Bloquant**

4.6. MEMOIRES ET RECTIFICATIFS MEMOIRE

Pour chaque établissement concerné, le traitement des mémoires et rectificatifs mémoire doit être terminé :

- Message « Vous devez terminer le traitement des mémoires et rectificatifs mémoires »
- Contrôle **Bloquant**

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

4.7. RECETTES EXTERNES

Pour chaque établissement concerné, le traitement des recettes externes doit être terminé :

- Message « Vous devez terminer le traitement des recettes externes »
- Contrôle **Bloquant**

Si des recettes externes n'ont pas été transférées vers les Encaissements

- Message « Des recettes externes n'ont pas été transférées en créance »
- Contrôle non Bloquant

5. CONTROLES CONCERNANT LA COMPTABILITE GENERALE

	Ces contrôles concernent tout établissement faisant partie du groupement comptable.
---	--

5.1. ÉCRITURES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE

Pour tout établissement du groupement comptable dont la Comptabilité Budgétaire est dans la même implantation :

- Il ne doit pas exister d'écritures en attente de transfert de la Comptabilité Budgétaire vers la Comptabilité Générale :
 - Message « Vous devez transférer les écritures automatiques en Comptabilité Générale, les réceptionner et les traiter »
 - Contrôle **Bloquant**
- Il ne doit pas exister d'écritures automatiques en attente de réception en Comptabilité Générale :
 - Message « Vous devez réceptionner les écritures automatiques en provenance de la Comptabilité Budgétaire et les traiter »
 - Contrôle **Bloquant**

5.2. REJETS

Pour tout établissement du groupement comptable, il ne doit pas exister de rejets en attente de transfert :

- Message « Vous devez transférer les rejets en Comptabilité Budgétaire »
- Contrôle **Bloquant**

5.3. VALIDATION DES ECRITURES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE

Pour tout établissement du groupement comptable, il ne doit pas exister d'écritures automatiques en attente de validation en Comptabilité Générale :

- Message : « Vous devez valider la réception des écritures automatiques »
- Contrôle **Bloquant**

5.4. RECEPTION DES PAIEMENTS INTERNES

Tous les paiements internes doivent être réceptionnés :

- Message : « Vous devez réceptionner les paiements internes »
- Contrôle **Bloquant**

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

5.5. PAIEMENTS DIFFERES

Vérifie s'il existe des paiements différés qui peuvent être soit traités soit listés et détruits :

- Contrôle **Non Bloquant**

5.6. PAIEMENTS MANUELS EN ATTENTE DE TRAITEMENT

Vérifie s'il existe des paiements manuels qui peuvent être soit traités soit listés et détruits :

- Contrôle **Non Bloquant**

5.7. VALIDATION DES PAIEMENTS

Tous les paiements internes non différés doivent être validés :

- Message : « Vous devez valider les paiements »
- Contrôle **Bloquant**

5.8. REGLEMENT DES PAIEMENTS

Le règlement de tous les paiements non différés doit être effectué :

- Message : « Vous devez effectuer le règlement des paiements »
- Contrôle **Bloquant**

5.9. ORDRES DE PAIEMENTS

Tous les ordres de paiement doivent être édités :

- Message : « Vous devez éditer les ordres de paiements »
- Contrôle **Bloquant**

5.10. HABILITATIONS DE REGIES

Toute clôture de régie doit être validée :

- Message : « Vous devez valider la clôture de la régie <Nom du régisseur> de l'établissement <N° établissement> »
- Contrôle **Bloquant**

Pour toute régie **dont la clôture est validée**, l'utilisateur doit indiquer si **le transfert de la clôture a été effectué** :

- Une seule réponse négative entraîne un contrôle **Bloquant**

Pour toute régie **ne se trouvant pas dans la même implantation**, l'utilisateur doit indiquer si la régie a terminé sa période et effectué ses transferts :

- Une seule réponse négative entraîne un contrôle **Bloquant**

5.11. CONTROLES CONCERNANT LES ENCAISSEMENTS

5.11.1. RECETTES EXTERNES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE

Pour tout établissement du groupement comptable dont la Comptabilité Budgétaire est dans la même implantation, il ne doit pas exister de Recettes Externes en attente de réception en Encaissements :

- Message « Vous devez réceptionner les créances Recettes Externes »

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

- Contrôle **Bloquant**

5.11.2. RECETTES MEMOIRES EN PROVENANCE DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE

Pour tout établissement du groupement comptable dont la Comptabilité Budgétaire est dans la même implantation, il ne doit pas exister de Recettes Mémoires en attente de réception en Encaissements :

- Message « Vous devez réceptionner les créances Recettes Mémoires »
- Contrôle **Bloquant**

5.11.3. CREANCES EN ATTENTE

Il ne doit pas exister de créance en attente de validation :

- Message « Des créances <Type de créance> sont en attente de validation »
Un message par type de créance en attente
- Contrôle **Bloquant**

5.11.4. BORDEREAUX CHEQUES

Il ne doit pas exister d'encaissement comptable devant figurer sur un bordereau, en attente d'édition du bordereau correspondant :

- Message « Le bordereau <Type de bordereau> doit être édité »
Un message par type de bordereau à éditer
- Contrôle **Bloquant**

5.11.5. EXISTENCE DE TROP PERÇUS NON AFFECTES

Si des trop-perçus n'ont pas été traités :

- Message « Des trop-perçus sont en attente »
- Contrôle **Non Bloquant**

5.11.6. FICHES QUOTIDIENNES D'ENCAISSEMENT

Il ne doit exister :

- Aucun encaissement comptable en attente d'édition de fiche quotidienne d'encaissement,
- Aucun trop-perçu en attente d'édition de fiche quotidienne d'encaissement.
- Message « Vous devez éditer les fiches quotidiennes d'encaissement »
- Contrôle **Bloquant**

5.11.7. FICHES D'ECRITURES

Il ne doit exister aucun encaissement en provenance de régie en attente d'édition de fiche d'écriture :

- Message « Vous devez éditer les fiches d'écritures »
- Contrôle **Bloquant**

5.11.8. EXISTENCE DES ETATS ANNEXES D'ENCAISSEMENT NON EDITES

Si des états annexes n'ont pas été édités :

- Message « Des états annexes d'encaissement n'ont pas été édités »
- Contrôle **Non Bloquant**

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

5.11.9. EXISTENCE DE RECETTES EXTERNES NON TRANSFEREES VERS STAGE

Si des Recettes Externes n'ont pas été transférées vers Stage :

- Message « Vous pouvez transférer les recettes externes »
- Contrôle **Non Bloquant**

5.11.10. ORDRES DE RECOUVREMENTS

Tous les ordres de recouvrements doivent être édités et validés :

- Message : « Vous devez éditer et valider les ordres de recouvrements »
- Contrôle **Bloquant**

5.11.11. PRELEVEMENTS

Pour les établissements qui pratiquent le prélèvement, les prélèvements doivent avoir été lancés pour toutes les échéances de N-1

Message : « Certaines échéances de prélèvement n'ont pas été traitées. Leur traitement ne sera plus possible après le basculement..»

- Contrôle non Bloquant

6. CONTROLES CONCERNANT LES REGIES

6.1. FIN DE PERIODE

Toute opération d'une régie doit figurer sur un journal général

Pour chaque régie concernée :

- Message : « La régie n'a pas terminé sa dernière période »
- Contrôle **Bloquant**

Toute opération d'une régie doit appartenir à une journée

Pour chaque régie concernée :

- Message : « La régie n'a pas terminé sa dernière période »
- Contrôle **Bloquant**

Toute journée d'une régie doit appartenir à une période

Pour chaque régie concernée :

- Message : « La régie n'a pas terminé sa dernière période »
- Contrôle **Bloquant**

6.2. COMPTES DE LA REGIE

Pour chaque régie concernée, certains comptes de régie doivent être soldés :

- Certains comptes de régie doivent être soldés :

Le compte de caisse doit être soldé :

- Message : « Le compte de caisse doit être soldé »
- Contrôle **Bloquant**

Le compte chèques à l'encaissement doit être soldé :

- Message : « Le compte chèques à l'encaissement doit être soldé »
- Contrôle **Bloquant**

	GFC	GFC BASCULEMENT COMPTABLE : CONTROLES
Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2012 V12.1 CB 2012 V 12.1 CG 2012 V10.1 Régies 2012 V9.1	29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011 29/11/2011	

- Les autres comptes :

Si un compte a un solde non nul :

- Message : « Seuls les comptes de compte courant ou d'avances peuvent ne pas être soldés »
- Contrôle **Non Bloquant**